

SOLUCOP

LE SALON POUR LES COPROPRIÉTAIRES ET LES SYNDICS

www.solucop.com

1 & 2
DECEMBRE
2022
NICE
PALAIS
NIKAIA
ENTREE
PARKING
GRATUITS

Des aides et des conseils pour la rénovation énergétique

Pour réduire sa facture, de multiples solutions existent

En ces temps de crise, où l'énergie risque de manquer cet hiver dans notre pays, les Français sont de plus en plus sensibilisés aux moyens de limiter leurs dépenses dans ce domaine... tout en cherchant des solutions pour mieux se chauffer à domicile.

Pas facile de concilier une réduction de sa facture énergétique, tout en essayant d'avoir un minimum de chaleur chez soi !

Une des meilleures solutions pour y remédier, c'est évidemment de se lancer dans des travaux de rénovation énergétique. Compte-tenu qu'un grand nombre de logements en France sont encore assimilés à des « passoires énergétiques », c'est-à-dire peu isolés, trop gourmands en énergie et utilisant des ressources désormais dépassées (fioul notamment), l'Etat a mis en place tout un dispositif d'aides afin de concourir à des travaux de rénovation énergétique. Dans le détail, cela concerne quatre types de travaux, l'isolation, le chauffage, la régulation de chauffage, la ventilation. Chacun peut y être éligible, d'autant que sur la plupart des dispositifs, les conditions de revenu ne rentrent pas en ligne de compte.

Viser les économies d'énergie

« Tous les travaux peuvent être aidés », explique encore Louis-Marie Gillier, responsable commercial chez Hellio, qui intervient essentiellement sur l'habitat collectif. « Pour cela, il faut qu'il y ait un principe d'économies d'énergie au bout du projet » ajoute-t-il.

Isoler, cela peut être agir sur l'extérieur, pour isoler des

murs (avec l'ITE, ou isolation thermique extérieure), ou bien changer les fenêtres pour passer au double vitrage.

Rénover, cela veut dire intervenir sur le système de chauffage, en passant par exemple d'une chaudière au fioul à une chaudière à bois, ou encore trouver de nouvelles sources d'énergie comme la pompe à chaleur. Ainsi, le système d'aide MaPrimeRénov' soutient les changements de dispositifs de chauffage, avec une prime qui vient d'être augmentée de 1 000 € jusqu'à la fin de l'année. La rénovation énergétique, c'est aussi changer les systèmes de ventilation, bien souvent obsolètes. Les modalités d'action sont ensuite différentes selon que l'on est en habitat collectif ou individuel. A Solucop, le sujet est évidemment traité en lien avec les syndicats et les bailleurs sociaux et l'on y évoquera plus précisément les aides collectives existantes. Certains prestataires peuvent monter les dossiers pour les habitats collectifs, et solliciter toutes les structures et tous les organismes agissant dans la rénovation d'énergie et l'habitat. C'est le cas d'Hellio, comme l'explique Louis-Marie Gillier : « Notre mission consiste à conseiller et soutenir financièrement la mise en œuvre de stratégies d'économies d'énergie adaptées aux copropriétés, avec pour but d'aider nos clients à consommer mieux et moins l'énergie ».

Une chose est sûre, que l'on soit en habitat collectif ou individuel, l'important, c'est de se dépêcher pour bénéficier de toutes les aides existantes. Et ainsi contribuer à la réduction de la consommation d'énergie, devenue vitale aujourd'hui.